

Chiffres clefs de la CIVS – octobre 2014

Traitement des dossiers de la date de création de la CIVS au 31 octobre 2014

Nombre de formulaires enregistrés par la CIVS	28 784 dossiers dont 9 637 requêtes bancaires
Nombre de décisions adoptées par le Collège délibérant et le Président statuant seul	33 790 Ce chiffre se décompose comme suit : ► 21 143 recommandations adoptées au titre des spoliations matérielles (pillages d'appartements ou d'ateliers, bijoux, œuvres d'art, etc.) ► 12 198 recommandations adoptées au titre des spoliations bancaires (comptes bancaires bloqués) ► 449 autres décisions (renvois, acte de désistement)

Accueil et renseignement des requérants pour le mois d'octobre 2014 uniquement

Appels traités par le standard de la CIVS et la cellule d'écoute et de renseignement téléphoniques	137
Pages vues sur le site civs.gouv.fr	4 384
Demande de renseignement traitée par courriel via le site	0